

LETTRÉ SEMESTRIELLE N°62 Juillet 2025



Notre différence, depuis 1983

Depuis plus de 40 ans et sa création par Sr Nicole Reille, avec l'appui de Luc Meeschaert, le fonds NS 50 est le porte étendard de notre association. Aussi, à une époque où chacun recherche, sous le nom de transparence, la plus grande clarté possible, il me paraît important de souligner trois de ses caractéristiques qui en font un instrument de placement unique en son genre :

- Cadrer : la définition de l'univers investissable du fonds NS 50 s'appuie sur une charte qui figure sur notre site internet. L'association y affirme les valeurs qui l'animent, avec une double volonté : s'inscrire dans la ligne de la pensée sociale et environnementale chrétienne et agir en direction des entreprises dans une perspective de long terme (ESG).
- Agir : la mise en œuvre concrète de notre charte se fait tous les mois par une équipe E&I à partir des analyses extra-financières proposées par Mandarinne Gestion pour les entreprises du Stoxx 600 les mieux notées. Ce comité décide des entreprises formant l'univers d'investissement dans lequel le gérant du fond puise pour optimiser l'orientation du portefeuille de NS 50.
- Suivre : l'association publie chaque mois son appréciation du comportement des entreprises d'un secteur économique particulier vis-à-vis de la charte de l'association. Depuis le début de l'année 2025 nous avons traité de la construction, de l'armement, du bâtiment, de l'immobilier, du luxe, de la consommation durable et du textile.

On dit ce que l'on fait, on fait ce que l'on dit et on rend compte. A contrario, la plupart des fonds dits « responsables » se contentent d'un comité éthique consultatif, sans mandat impératif et sans compte rendus mensuels détaillés. Une différence qui confère à ce fonds actions une « personnalité » singulière.

Bon été !

Jérôme Courcier, Président d'E&I

RÉFLEXION

Retour sur la soirée-débat «sur l'ESG, légiférer encore ou bien : stop ?

Deux fois par an, E&I organise une soirée débat ouverte à tous, sur inscription préalable. Celle du premier semestre 2025, annoncée [ici](#), s'est tenue le 28 avril après l'AG, sur un thème d'actualité, foisonnante, et le plus souvent à charge contre la réglementation et les régulateurs (d'où le qualificatif de « back lash »), quand bien même des témoignages positifs de la part des premiers intéressés ont pu battre en brèche ce procès ... Qu'en retenir, du point de vue de l'investisseur responsable et de l'éclairage qui lui est dû ? [ici](#)

Michèle Royer, chargée de mission d'E&I

Point sur l'Atelier Éthique d'E&I

E&I propose des Ateliers Éthiques sur des thèmes préalablement définis, ouverts à tous, sur inscription préalable. Depuis 2023, ils privilégient une méthode axée sur l'échange écrit, pour optimiser la place accordée à la réflexion et à l'écoute, laissant au débat le temps d'évoluer et aux contributeurs d'ajuster, le cas échéant, leurs pensées aux remarques des autres, partagées par le biais de synthèses partielles, et par conséquent, non définitives.

Les participants -administrateur, adhérent ou sympathisant de l'association, laïc ou religieux- partagent par écrit (en une page recto verso maximum) leurs analyses personnelles, sur un thème précis, préalablement choisi. Le questionnement qui l'accompagne se veut extrêmement concret car la démarche éthique suppose une attitude très pratique, adaptée à chaque cas. Ces échanges riches n'ont pas pour but d'aboutir à une prise de position collective définitive. Ils ont pour objectif d'éclairer le discernement éthique propre à chacun.

Prochainement, E&I lancera un Atelier qui fera suite au colloque du 26 novembre 2024 intitulé : «S'engager ou désinvestir, quelle est la meilleure stratégie?». Sur la base d'un compte rendu des débats issu d'une transcription du colloque ci-dessus mentionné, les participants seront sollicités pour livrer leurs avis personnels (écrits) voire, leurs retours d'expérience sur des points concrets. Des synthèses de l'ensemble des positions susceptibles de nourrir leurs réflexions leur seront ensuite transmis.

Intéressé(e) ? Merci de vous signaler auprès de michele.royer@ethinvest.asso.fr qui vous mettra en contact avec

Olivier Johanet et **Marie-Thérèse Thibaut**, Administrateurs d'E&I

Point sur le Groupe Congrégation (entre « pairs »)

Les économistes adhérents (es) à Ethique et investissement se réunissent une fois par an dans le cadre d'un groupe de réflexion entre pairs : le Groupe Congrégation. La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 15 octobre 2025, à Paris, autour de Marie-Thérèse Thibaut, Administratrice d'E&I. Le thème et les modalités d'inscription seront communiqués par courriel à la rentrée. A suivre ici. A la différence d'autres activités proposées par notre association (Soirées-Débat, Atelier Éthique, etc.) qui sont ouvertes à tous, ce « GT » est un moment d'échange, en toute confidentialité, de retour d'expérience, de réflexions propres à ces participants. Et aussi, d'information sur les activités et projets d'E&I.

contact pour info : michele.royer@ethinvest.asso.fr

Point sur les comités NS50

Objectif de ce comité : statuer sur les valeurs admises ou non dans l'univers d'investissement du fonds Nouvelle stratégie 50 (NS50) actuellement géré par Mandarine, qui a repris les activités de Meeschaert. A l'issue de ces comités, un compte-rendu paraît dans notre publication périodique intitulée «Communication économique et financière d'E&I» : il s'ouvre par une contextualisation du secteur considéré puis, est partagé le relevé des décisions prises par E&I pour le fonds NS50, argumentées. Nos adhérents en ont la primeur. Entre janvier et mai 2025, ce comité auquel participent régulièrement trois représentants d'Éthique et Investissement s'est réuni cinq fois et a étudié les secteurs suivants : Construction, Défense, Bâtiment, Immobilier, Luxe. En savoir plus : ici

Pierre Chardigny, Administrateur d'E&I

FORMATION

Formation aux fondamentaux, en présentiel (FPF 2025)

La prochaine session aura lieu à Paris, 2 jours successifs, les 25 et 26 novembre 2025. Cette formation qui porte sur les fondamentaux en finance est conçue pour apporter aux Économistes des congrégations et à leurs collaborateurs (laïcs ou religieux) des réponses simples et concrètes à des questions complexes :

- Comment évaluer les besoins de financement ?
- Comment définir l'allocation d'actifs adéquate ?
- Comment s'organiser pour en assurer le suivi ?

Les inscriptions sont ouvertes ! Par souci d'efficacité pour les participants, le nombre de places est limité ; et pour faciliter l'accès à la soirée-débat organisée deux fois par an par E&I, ce moment d'approfondissement et de convivialité est programmé durant cette période : le 25/11 de 18h à 21h à Paris également.

Formation à la Prévision Long Terme (PLT), en visio

En 2025, deux sessions ont été assurées par E&I : une 1ère session « accélérée » lancée début 2025 en réponse à la demande spécifique de congrégations s'est déroulée entre janvier et mai ; une 2de, initiée en avril se déroule jusqu'en novembre prochain. Pour mémoire, aux termes d'une convention passée avec Corref & Cie en mai 2025, E&I autorise Corref & Cie, à utiliser l'outil PLT dans le cadre de ses missions auprès des Congrégations en fin de vie, et lui apporte le soutien nécessaire à cette utilisation.

Pierre Arquié, Administrateur d'E&I

E&I lance un nouveau module de formation « Quelle éthique pour mes placements, quels placements pour mon éthique »

Cette formation ouverte à tous les adhérents de l'Association, et au-delà, dure une journée et se fait en présentiel ou en visio. Son programme se divise en deux temps :

- une matinée consacrée à une approche philosophique de la question, dans ses dimensions culturelles (attention aux mots qui d'un pays à l'autre ne recouvrent pas les mêmes notions), historiques et au travers de cas concrets, avec deux fils conducteurs : Pourquoi parler d'éthique ou de morale et Comment reconnaître une problématique éthique ou morale ?
- une après midi plus directement "opérationnelle" : comment choisir un fonds de placement, comment formaliser un référentiel propre à ses valeurs, comment la société de gestion respecte-t-elle mes valeurs dans le choix des entreprises ou investir et dans sa politique d'engagement, comment lire les frais pris par la société de gestion...

La première session de cette formation a eu lieu le 30 avril, chez Sanso Longchamp AM et en visio, avec Ethifinance et Phidéis ; la prochaine session est envisagée à l'automne.

Geoffroy de Vienne, Administrateur d'E&I

A suivre [ici](#)

ENGAGEMENT

Interpellation BNPP-Altice (suite)

Les deux lettres successives envoyées par E&I, d'abord à la Direction générale de BNPP, puis au conseil d'administration, n'ont pas obtenu de réponse sur la question centrale posée : celle de la position de la banque, comme partie civile dans les contentieux correctionnels en cours chez Altice France et Altice Europe. Néanmoins, le Forum de l'investissement Responsable (FIR) via la campagne 2025 de Questions Ecrites au CA40 à laquelle s'est jointe notre association a réuni les conditions logistiques et réglementaires nécessaires, pour présenter ladite question à son AG du 13 mai dernier, posée sous l'angle de la gouvernance et de l'éthique des affaires.

La réponse officielle du conseil de BNP Paribas, plus courte que la question elle-même (!), constitue à nos yeux un déplorable sommet de langue de bois : la banque indique que la mise en œuvre de son Code de conduite "repose sur l'intégrité et un sens profond de l'éthique" (on ne s'attend pas à moins) et "qu'aucun commentaire n'est possible sur les relations d'affaires avec un client" (ses communiqués de presse attestent pourtant du contraire). Fi des quatre points précis de la question formulée à l'occasion de cette AG. L'évaluation et l'analyse de cette « réponse » par la plateforme d'engagement du FIR dont E&I est partie prenante sont en cours : une synthèse collective sera publiée d'ici la fin de l'année. A suivre donc...

L'association aura toutefois réussi à sensibiliser des administrateurs de la banque au risque d'image encouru du fait de son soutien aux méthodes de management largement contestées dans le cas de son client historique, Altice. Au cours de l'hiver dernier Altice aurait réduit sa dette de 24 milliards d'euros à 15,5 milliards, en cédant 45% de son capital et encaissant un versement de 1,6 milliard d'euros en cash par Patrick Drahi. Un versement qui aura été financé par... ses propres cessions de titres du groupe Telecom dont il est le principal dirigeant. L'entreprise soumise à une exigence constante de performance et d'extraction de cash du fait de son endettement record peine à se redresser.

Pierre-Henri Leroy, Administrateur d'E&I

Retour sur notre dialogue avec TotalEnergies (suite)

Le 2 juin dernier, dans la poursuite de notre dialogue avec TotalEnergies initié l'année dernière, plusieurs membres d'Ethique et investissement ont échangé avec la directrice des droits humains et une spécialiste ESG pour les relations investisseurs. Le groupe qui opère parfois dans des régions difficiles est exposé à de nombreuses controverses, voire à des risques avérés.

A la question : en amont des projets « comment évaluez-vous les risques droits humains, notamment dans les pays dits à gouvernance faible », nos interlocutrices déroulent le processus d'évaluation, basé sur une double cartographie des risques, en se référant aux principes directeurs de l'ONU d'une part et en recourant à un outil appelé VeriskMaplecroft couvrant les pays du monde, d'autre part. Bien sûr, des ré-évaluations périodiques sont effectuées, déclenchant, au cas par cas, des études spécifiques supplémentaires. Objectif : analyser si la responsabilité de l'entreprise est directe ou indirecte (autrement dit, portée par la chaîne de sous-traitants). Ces études et les plans d'action éventuellement mis en place sont publiés dans des rapports publics. Les projets d'énergies renouvelables ne sont pas exempts de risques de cette nature, et donc la méthodologie vaut pour eux aussi, avec une vigilance accrue en matière de foncier et de droits communautaires autochtones.

« Même en cas de responsabilité ténue », TotalEnergies assure chercher « à exercer son influence pour améliorer la situation (via des clauses contractuelles, ou si nécessaire, le changement de partenaires) ». Quant au poids de ces analyses sur les projets retenus par l'entreprise, finalement, elle reconnaît que s' «il est rare d'annuler un projet après engagement avec l'État hôte, les designs de projets sont alors souvent modifiés pour réduire l'impact ». Par exemple : changement de tracé de pipelines en Irak – contournement d'un cimetière en Bolivie, etc.... Bref, le dispositif existe, pour éviter le pire ; cependant, plusieurs projets restent toujours sources de controverses. Dans un souci de transparence, sur le projet Tilenga/Eacop en Ouganda en particulier, TotalEnergies a proposé à ses gros investisseurs (30 environ) une visite de sites, mais seuls 4 y ont participé dont aucun Français et un seul d'Europe continentale. Du côté des investisseurs individuels français, l'image du groupe semble s'améliorer si on en croit les «+83 000 enregistrés depuis 1 an» qu'indiquent nos interlocutrices.

Le dialogue d'Éthique et Investissement avec l'énergéticien se poursuivra au fil de l'eau et au fil des actualités. Vos questions et sujets de préoccupations sont les bienvenus pour alimenter ces échanges : contact@ethinvest.asso.fr

Murielle Hermellin, Administratrice d'E&I

VIE DE L'ASSOCIATION/AG/PARTENARIATS...

AG : bilan d'activités 2024 et renouvellement partiel du CA en 2025

Ce 28 avril à partir de 16h notre association a tenu son Assemblée Générale pour 2024 au 12 rue Roquépine à Paris, accueillie chez Delubac AM, que nous remercions chaleureusement.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président, Jérôme Courcier, élu lors du CA du 14/11/2024 : outre un rapport moral et financier, le budget, l'ODJ comprenait, soumis au vote, le renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration (ceux de Pierre Arquié, ancien directeur financier de la Congrégation Notre-Dame des Chanoinesses de St-Augustin et Bernard Viallatoux, Trésorier de l'association) ; le non renouvellement, à leur demande, des mandats de Christiane Vanvincq (La Xavière), Cécile Franquin (Religieuses de l'Assomption), Martine Elsakhawi ; la candidature de Chantal Arnaud (La Xavière).

Le Président a mentionné que l'ensemble des documents présentés en AG ont été préalablement adressés à chacun des membres à jour de leur cotisation, en accompagnement des convocations par courriel du 11 avril 2025. Il a été fait ensuite lecture des différents rapports d'activité, moral et financier.

Du temps d'échange libre consécutif à ces présentations, ressortent les éléments suivants : malgré des moyens humains et financiers modestes, les activités déployées chaque année par l'association impressionnent. Plusieurs membres ont exprimé ouvertement leur souhait que les dons augmentent, en particulier celui versé par un mécène « historique », constant depuis de nombreuses années, la société de gestion Meeschaert récemment devenue Mandarine Gestion.

A l'issue de ce temps d'échange libre prévu dans l'ordre du jour, les résolutions ont été votées et adoptées. Parmi lesquelles, l'élection de Chantal Arnaud au CA présenté ici. Bienvenue !

Christine Céza, Alternante bénévole

Adhésions et finances au 1er semestre 2025

Un satisfecit sur deux volets essentiels au bon fonctionnement de notre association :

- Nos cotisants sont au nombre de 81, soit 85% de l'ensemble de l'année 2024, avec un seul appel de cotisations lancé au mois de février ; soit, 44 congrégations, ce qui ne fait pas le plein des adhérents potentiels ; 28 personnes physiques, ce qui est un bon score ; 9 associations ou fondations, ce qui devrait s'améliorer...

A la rentrée nous effectuerons des rappels personnalisés à destination des adhérents qui ont payé leur cotisation en 2023 ou 2024, et n'ont pas encore cotisé en 2025.

- Nos recettes de formations ont fortement progressé grâce au lancement dès le mois de janvier, suite à une forte demande, d'une nouvelle session des Prévisions à Long Terme PLT, et à l'inauguration le 30 avril d'un nouveau module sur l'Ethique des Placements suivi par 10 personnes.

Comme nos dépenses restent limitées au maximum notre résultat 2025 devrait se situer dans la ligne de nos prévisions budgétaires présentées à l'Assemblée Générale d'avril dernier.

Bernard Viallatoux, Trésorier d'E&I

Partenariats

Un questionnaire d'enquête pour mieux comprendre les attentes, les motivations et les freins des épargnants responsables et solidaires, conçu par une doctorante en sociologie de Paris-Dauphine, en mission au FAIR, a été diffusé auprès de nos membres.

Point de vue

Notre page web a accueilli cet été le point de vue de deux experts de la RSE sur les origines chrétiennes de cette dynamique, un article mis en ligne [ici](#).



REVUE DE PRESSE

Jérôme Courcier, Pdt d'E&I, a signé de nouvelles contributions dans la Revue Banque à lire [ici](#)

Claire Bérard-Jeanteur, documentariste, a réalisé un film qui sera diffusé sur France2, le dimanche 31 août à partir de 10h.



pour votre soutien et votre engagement !

contact : michele.royer@ethinvest.asso.fr

